

Les bons comptes font les bons présidents

Article rédigé par *Constance Prazel*, le 15 juin 2018

Depuis quelques jours la justice française a eu une drôle d'idée : s'intéresser d'un peu plus près aux comptes de campagne d'Emmanuel Macron. Mieux vaut tard que jamais, alors que tout au long de la campagne, des signaux d'alerte auraient dû faire réagir la très sérieuse, impartiale et intouchable Commission des Comptes de campagne. N'avait-elle pas épinglé et invalidé les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy en 2012 ?

Surveiller les comptes d'Emmanuel Macron, drôle d'idée, effectivement. Des irrégularités ? Quelles irrégularités ? Avec un angélisme tout à fait stupéfiant, ou plutôt, cet extraordinaire toupet que donne la bonne conscience politiquement correcte, les équipes du président estiment qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les ristournes et tarifs mirobolants obtenus par En Marche seraient tout simplement le produit d'une exceptionnelle capacité à négocier, nous explique sans vergogne Christophe Castaner. *Libération* donne les chiffres : « à La Bellevilloise, en mai 2017, l'association de campagne d'Emmanuel Macron réservait une soirée pour un coût de 1 200 euros. Deux mois plus tôt, son rival Benoît Hamon déboursait pourtant 4 838,40 euros pour pouvoir louer la salle. » Le théâtre Bobino, quant à lui, était loué avec un rabais de 70 % : de quoi faire pâlir nombre d'organisateur de manifestations qui peinent à boucler leur budget.

On se demande pourquoi le gouvernement ne met pas ces compétences formidables un peu plus au service des négociations avec la SNCF, par exemple, ou avec nos partenaires économiques, afin d'obtenir quelques contrats permettant, pourquoi pas, de créer quelques emplois. Peut-être qu'en diplomatie, elles feraient aussi des merveilles, et conduiraient en un clin d'œil à se réconcilier Corée du Sud et Corée du Nord ?

Capacité de négocier, ou pas, il n'en reste pas moins que ces faveurs sont illégales et dans un semblant d'Etat de droit, réprimées par la loi. Mais la loi en France s'apparente de plus en plus au fait du prince, et les enquêtes progressent - ou non - selon les besoins politiques des puissants. On attend toujours la réaction du Parquet national financier, qui ne vient pas. C'est plus qu'un « sentiment d'impunité », cela s'appelle tout simplement de l'injustice.

Il y a quelques mois, on pendait François Fillon pour beaucoup moins que cela. Après le déchaînement de la horde médiatique, il avait fini par rendre ses costumes. Mais il y a fort à craindre, malheureusement, qu'Emmanuel Macron, lui, dans ces circonstances, ne rende pas le pouvoir tout de suite !

Constance Prazel